

**Offre de formation
2026-2027**

Licence Sciences pour la santé Formations paramédicales

Double cursus

**Orthoptie, Ergothérapie, Audioprothèse,
Soins infirmiers, Psychomotricité,
Pédicure-podologie,
Manipulation en électroradiologie médicale.**

Hors double cursus

Orthophonie



LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ (LSS) - FORMATIONS PARAMÉDICALES

► PRÉSENTATION ET OBJECTIF DE LA FORMATION

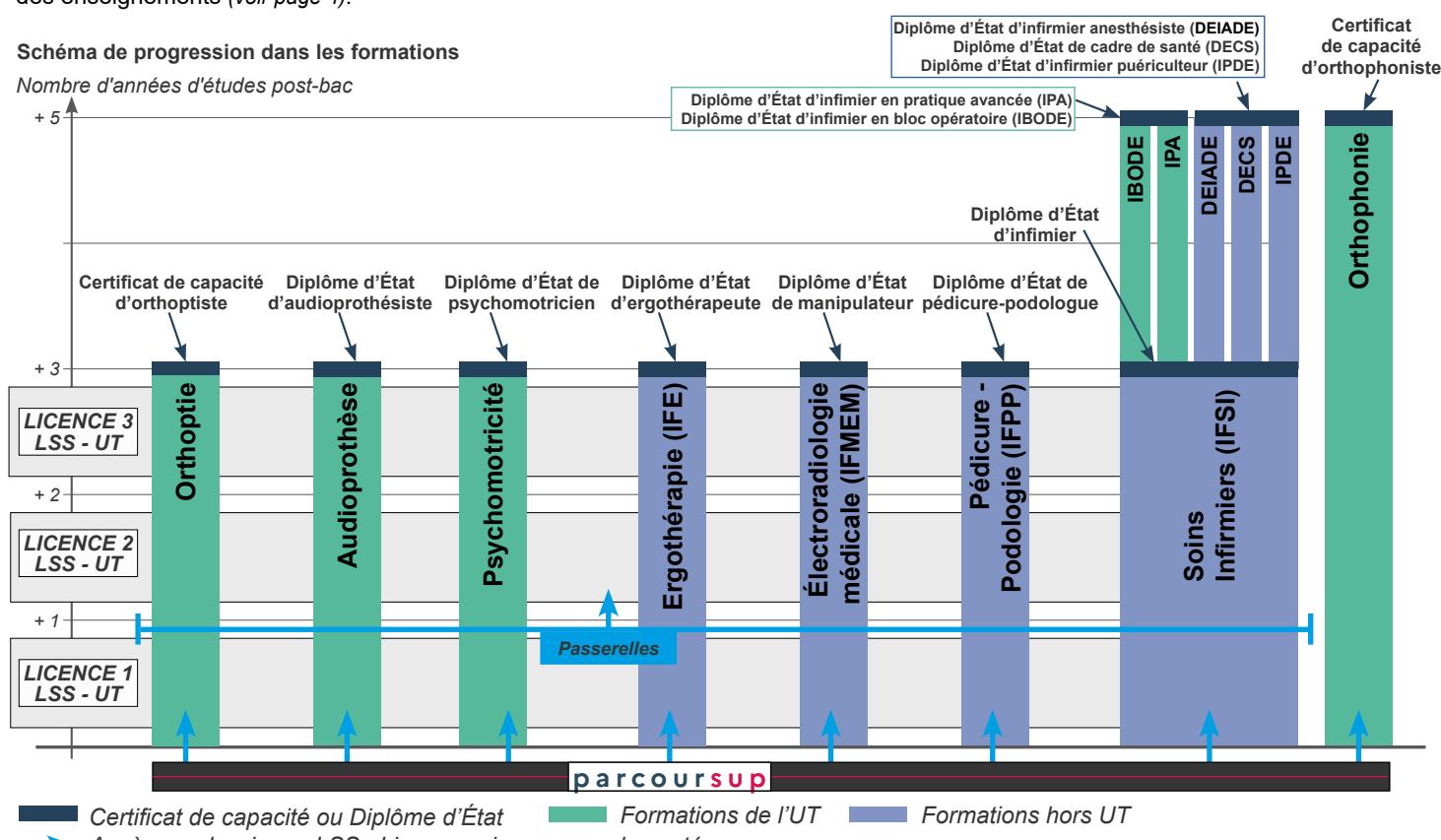
L'Université de Toulouse s'inscrit dans une démarche innovante d'expérimentation de création d'un diplôme national de licence mention **Sciences pour la santé** regroupant les formations paramédicales conduisant au **certificat de capacité** d'orthoptiste et aux **diplômes d'Etat** d'audioprothèse, de psychomotricité, d'ergothérapeute, de manipulateur en électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et d'infirmier.

Ce **double-cursus** permet de renforcer les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche.

À l'heure actuelle, les étudiants en orthophonie ne sont pas intégrés à la LSS, bien qu'ils participent à la mutualisation des enseignements (voir page 4).

Schéma de progression dans les formations

Nombre d'années d'études post-bac



► ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES ET CONVENTION AVEC UT

Collaboration entre l'UT et la [Faculté de santé de l'Université de Toulouse](#), dont dépendent les formations en :

- › orthoptie ;
 - › audioprothèse ;
 - › psychomotricité ;
- et le [Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé \(PREFMS\) - CHU de Toulouse](#) dont dépendent :
- › l'[Institut de formation en ergothérapie \(IFE\)](#) ;
 - › l'[Institut de formation de manipulateurs en électroradiologie médicale \(IFMEM\)](#) (Toulouse, Montauban) ;
 - › l'[Institut de formation en pédicure - podologie \(IFPP\)](#) ;
 - › les [Instituts de formation en soins infirmiers \(IFSI\)](#) (Toulouse, Saint Gaudens et Albi).

► CANDIDATURE

- › Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- › Néo-bacheliers ou bacheliers qui souhaitent se réorienter à la suite d'un premier cursus.
- › Reprise d'études / reconversion professionnelle.
- › **Candidature au Certificat de capacité (CC) ou au Diplôme d'Etat (DE)** selon les informations indiquées sur [Parcoursup](#). (ATTENTION : la licence «Sciences pour la santé» n'apparaît pas sur Parcoursup).
- › Pour certaines formations, un **oral pourra être organisé** après une 1^{re} sélection sur [Parcoursup](#) pour les candidats qui auront été retenus.

► INSCRIPTIONS

Après admission de votre candidature sur [Parcoursup](#), vous devez effectuer vos inscriptions administratives (*obligatoire dans les 2 diplômes*).

- › **Formalités d'inscription au CC d'orthoptie ou au DE d'audioprothèse et de psychomotricité** : en suivant les indications communiquées par les services centraux de l'université : www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1. La Faculté de santé se chargera pour vous de procéder à l'inscription administrative en licence Sciences pour la santé.
- › **Formalités d'inscription au DE d'ergothérapie, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et de sciences infirmières** : en suivant les indications communiquées par le PREFMS : <https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr/>. Pour l'inscription administrative en licence Sciences pour la santé : vous devez suivre la procédure communiquée par vos instituts.

► PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS ET STAGES

► PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements se présentent sous forme de cours universitaires, d'enseignements métiers et de stages :

- › des Unités d'enseignements communes (UEC) à tous les parcours ;
- › des Unités d'enseignements communes partielles (UECP) à quelques parcours ;
- › des Unités d'enseignements métiers (UEM).

Syllabus des UEC et UECP : <https://medecine.univ-tlse3.fr/licence-sciences-pour-la-sante>, onglet scolarité.

La progression dans le cursus s'accompagne d'une diminution des Unités d'enseignement (UE) pour laisser une place croissante aux UE métiers et aux stages.

► STAGES

Les stages spécifiques à chaque parcours font partie intégrante de la formation et leur durée s'accroît au fur à mesure de l'évolution dans le cursus.

- › **Orthoptie** : 40 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Audioprothèse** : 42 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Psychomotricité** : 19 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Ergothérapie** : 36 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Électroradiologie médicale** : 60 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Pédicure-Podologie** : 41 semaines réparties sur les 3 années.
- › **Soins infirmiers** : 60 semaines réparties sur les 3 années.

► POURSUITE D'ÉTUDES

La licence Sciences pour la santé offre à ses titulaires diverses possibilités de compléter leurs formations via :

- › de nombreux diplômes d'universités ;
- › un diplôme de cadre de santé ;
- › un cursus master.

A l'issue d'un master, une poursuite en filière doctorale conduisant vers la recherche est possible.

► MÉTIERS ET EXERCICE PROFESSIONNEL

► ORTHOPTISTE

L'orthoptiste intervient exclusivement sur prescription du médecin ophtalmologiste qui pose l'indication. La rééducation orthoptique a pour but le dépistage et le traitement des troubles visuels.

Il / elle peut exercer en cabinet, à l'hôpital, ou dans une maison de retraite, un établissement d'accueil pour personnes handicapées, un centre de rééducation.

Le certificat de capacité d'orthoptiste s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat.

Salaire : 1 700 à 3 000 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 : 27 places

► AUDIOPROTHÉSISTE (SITE DE FORMATION À CAHORS - LOT)

L'audioprothésiste est le spécialiste de l'audition. Sur prescription d'un médecin, il / elle procède à l'appareillage des patients atteints de déficience de l'ouïe.

Il / elle exerce majoritairement en centres spécialisés dans l'appareillage et la rééducation de l'audition.

Le diplôme d'État d'audioprothésiste s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat.

Salaire : 1 700 à 3 000 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 : 24 places

► PSYCHOMOTRICIEN

À la fois thérapeute et rééducateur, le psychomotricien utilise divers exercices et activités (relaxation, expression corporelle, coordination et équilibre, jeux d'orientation, ateliers de concentration et d'organisation de l'activité) afin d'aider le patient à mieux maîtriser son corps et à réguler ses comportements. Chargé / chargée de traiter les troubles psychomoteurs de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte ou de la personne âgée, il / elle n'intervient que sur indication et sous contrôle médical.

Il / elle exerce majoritairement dans les centres de rééducation et de réadaptation, les centres médico-psychopédagogique, les établissements hospitaliers, les maisons de retraite, les instituts médico-éducatif ou les hôpitaux psychiatriques.

Le diplôme d'État de psychomotricien s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat.

Salaire : 2 000 à 3 000 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 : 50 places

► ERGOTHÉRAPEUTE

L'ergothérapeute (occupational therapy) est un professionnel de santé en réadaptation. Il / elle intervient auprès des personnes qui éprouvent des difficultés dans la réalisation de leurs activités, en situation de handicap ou susceptibles de l'être. Il / elle tient compte de leurs choix de vie et de leur environnement. Il / elle est amené à travailler dans les milieux de vie comme le domicile ou le lieu de travail. Il / elle intervient aussi bien dans le domaine de la santé physique, cognitive et mentale. Il / elle travaille à l'hôpital, en centre de rééducation ou en libéral et collabore avec tous les acteurs du médico-social.

Le diplôme d'État d'ergothérapeute s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat.

Salaire : 1 900 à 3 000 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 : 45 places

► MANIPULATEUR EN ÉLECTORADIOLOGIE MÉDICALE

Le manipulateur en électroradiologie effectue des examens d'imagerie médicale. Spécialiste des scanners, des radios et des échographies, il / elle participe aux diagnostics.

Toujours sous la responsabilité d'un médecin radiologue, il / elle exerce à l'hôpital, en cabinet de radiologie ou en centre spécialisé.

Le **diplôme d'État** de manipulateur en électroradiologie médicale **s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat**.

Salaire : 1 891 à 3 260 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 : 46 places

► PÉDICURE - PODOLOGUE

Le pédicure - podologue est spécialisé dans l'étude et le traitement des affections du pied et des ongles, à l'exclusion de toute intervention chirurgicale.

Il / elle analyse et évalue les troubles morphostatiques et dynamiques du pied en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur, et réalise les appareillages en lien pour soulager le patient.

Il / elle exerce majoritairement en cabinet libéral ou en cabinet pluridisciplinaire, en association avec des masseurs-kinésithérapeutes, des rhumatologues et/ou des chirurgiens.

Le **diplôme d'État** de pédicure-podologue **s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat**.

Il confère à son titulaire le grade de licence.

Salaire : 1 800 à 4 000 € brut / mois en fonction du lieu de l'exercice.



Capacité d'accueil
2026/2027 : 25 places

► INFIRMIER

L'exercice de la profession d'infirmier comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leurs évaluations, la contribution au recueil des données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de promotion de la santé, de formation et d'éducation à la santé. L'infirmier / l'infirmière prodigue des soins sur prescription médicale ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

Il / elle exerce dans des domaines variés : services de chirurgie, médecine, réanimation, urgences, santé mentale, gériatrie, réadaptation, soins à domicile, santé au travail. Après 24 mois d'expérience en services de soins hospitaliers, il est possible d'exercer en libéral.

Le **diplôme d'État** d'infirmier **s'obtient en 3 années d'études après le baccalauréat**.

Salaire : 1 900 à 3 200 € brut / mois



Capacité d'accueil
2026/2027 :
IFSI Toulouse : 258 places
IFSI Saint Gaudens : 25 pl.
IFSI Albi : 130 pl.

► CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOAPHONISTE

Les étudiants inscrits en orthophonie ne sont pas intégrés à la LSS mais participent à la mutualisation des enseignements.

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soins. Elle comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan et le traitement des troubles la concernant. Il s'agit de troubles de la communication, du langage, de la parole, de la voix, des fonctions oro-myo-faciales et de la cognition.

L'orthophoniste **dispense des soins à des patients de tous âges** présentant des troubles développementaux ou acquis dont l'origine peut être diverse (neurologique, cognitive, lésionnelle, fonctionnelle...)

Il / elle contribue notamment au développement et au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie du patient ainsi qu'au rétablissement de son rapport confiant aux grandes fonctions que sont communication, alimentation et respiration, en particulier dans le cadre des pathologies neuro-évolutives et des handicaps, par l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

L'exercice professionnel de l'orthophoniste nécessite la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes.

Le **certificat de capacité d'orthophoniste** **s'obtient en 5 années d'études après le baccalauréat**.

Il confère à son titulaire le grade de master.

Salaire : 2 100 à 3 700 € brut / mois dans la fonction publique hospitalière (salaire dépendant du lieu d'exercice).



Capacité d'accueil
2026/2027 : 45 places

► CANDIDATURE

- Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- Bacheliers qui souhaitent se réorienter à la suite d'un premier cursus.
- Reprise d'études / reconversion professionnelle.
- **Candidature au Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO) via [Parcoursup](#) uniquement.**

► INSCRIPTIONS

Après admission de votre candidature sur [Parcoursup](#), vous devez effectuer votre inscription administrative en suivant les indications communiquées par les services centraux de l'université : www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1.

Attention : il n'y a pas d'inscription administrative à la licence Sciences pour la santé.

Coordination pédagogique : David GASQ

Coordination L1 : Mariam ALZAHER / Guillaume DE BONNECAZE / Camille JOANNES / Mathieu BALAGUER

Coordination L2 : Lola DANET / François MONTASTRUC

Coordination L3 : Sébastien COUARRAZE / David GASQ

<https://medecine.univ-tlse3.fr/licence-sciences-pour-la-sante>

Université de Toulouse

Faculté de Santé

Département de médecine, maïeutique et paramédical

Médecine et Maïeutique : 37 allés Jules Guesde - 31000 Toulouse

Paramédical : 133, Route de Narbonne - 31400 Toulouse

Secrétariat pédagogique iss.gestion@utoulouse.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP de l'Université de Toulouse - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9

www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :

scolarite.inscriptions@utoulouse.fr

SCUIO-IP

Mise à jour : novembre 2025